

## FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN

### TABLEAU RECAPITULATIF DES DECISIONS D'ATTRIBUTION D'AUTORISATIONS DE CHASSER ACCOMPAGNE

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L. 423-2 et R. 423.8 du code de l'environnement, le Président de la Fédération Départementale des chasseurs du Tarn a pris les décisions d'attribution d'autorisation de chasser accompagné suivantes :

<b>N° de la décision</b>	<b>Nom et prénom des bénéficiaires</b>
CAF 1 – 22/23	GARRIGAUD Adrien

Fait à ALBI, le 24 Janvier 2024,

Par la Fédération des Chasseurs du Tarn.

La Loi du 6 janvier 1978 et le RGPD s'appliquent aux données nominatives portées dans ce tableau. Ils garantissent un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la FDC 81.